



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 1^{er} juin 2026 à 19 h

ORDRE DU JOUR / AGENDA

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

Opening of the sitting

10.02 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

Public question period

10.03 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 1^{er} juin 2026.

Adoption of the agenda of the Borough of Pierrefonds-Roxboro Council regular sitting of June 1, 2026.

10.04 Procès-verbal

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 mai 2026 à 19 h.

Approval of the minutes of the regular sitting of the council held on May 4, 2026, at 7 p.m.

15 – Déclaration / Proclamation

15.01 Proclamation

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1262155011

Déclarer officiellement le mois de juin « Mois de l'héritage philippin » à Pierrefonds-Roxboro et reconnaître la contribution des résidents philippino-canadiens à la croissance et au bien-être de l'arrondissement.

Formally declare every month of June to be "Filipino Heritage Month" in Pierrefonds-Roxboro and recognize the contributions that residents of Filipino-Canadians have made to the Borough's growth and wellbeing.

15.02 Proclamation

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1262155012

Proclamer le 26 juin comme étant la Journée nationale de sensibilisation au bien-être des personnes atteintes de cancer.

Proclaim June 26 as National Wellness Awareness Day for Cancer Patients.

15.03 Déclaration

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1262155013

Motion sur l'importance des modifications au projet de loi 20 afin de préserver le modèle des coopératives d'habitation.

Motion on the importance of amending Bill 20 to preserve the housing cooperative model.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1266936016

Autoriser une dépense totale de 2 621 997,07 \$, taxes incluses, dont 2 299 997,43 \$, taxes incluses pour le contrat, et 229 999,74 \$, taxes incluses, pour les contingences, et 91 990,90 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour les travaux de réfection de trottoirs, de bordures en béton ainsi que de réhabilitation de la chaussée par planage-pavage (PCPR 2026), dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Authorize a total expense of \$2,621,997.07, including taxes, of which \$2,299,997.43, including taxes, is for the contract, and \$229,999.74, including taxes, for contingencies, and \$91,990.90, including taxes, for incidental costs, for repair works on sidewalks and concrete curbs, as well as road resurfacing (PCPR 2026), in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

20.02 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1266936015

Autoriser une dépense totale de 662 733,11 \$, taxes incluses, dont 532 811,40 \$, taxes incluses pour le contrat, 79 921,71 \$, taxes incluses, pour les contingences, et 50 000,00 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour le réaménagement de deux aires de jeu et l'aménagement d'un module d'escalade au parc Cyril-W.-McDonald, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Authorize a total expense of \$662,733.11, including taxes, of which \$532,811.40, including taxes, for the contract, \$79,921.71, including taxes, for contingencies, and \$50,000.00, including taxes, for incidental costs, for the renovation of two playgrounds and the installation of a climbing structure at Cyril-W.-McDonald Park in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

20.03 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1266936017

Autoriser une dépense totale de 242 774,26 \$, taxes incluses, dont 231 213,58 \$, taxes incluses pour le contrat et 11 560,68 \$, taxes incluses, pour les contingences, pour la fourniture, la livraison et l'installation d'un module d'escalade au parc Cyril-W.-McDonald, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Authorize a total expense of \$242,774.26, including taxes, of which \$231,213.58, including taxes, is for the contract and \$11,560.68, including taxes, is for contingencies, for the supply, delivery, and installation of a climbing structure at the Cyril-W.-McDonald Park, in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

20.04

Subvention - Contribution financière

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1262155010

Autoriser monsieur Chahi (Sharkie) Tarakjian, conseiller d'arrondissement – district du Cap-Saint-Jacques et madame Sophie Mohsen, conseillère de la Ville – district du Cap-Saint-Jacques à participer au Gala Accolades 2026 de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal qui aura lieu le jeudi 18 juin 2026 à l'hôtel Marriott de l'aéroport de Montréal, et approuver pour ce faire une dépense maximale de 862,31 \$, taxes incluses (431,16 \$ par billet, taxes incluses).

Authorize Mr. Chahi (Sharkie) Tarakjian, Borough Councillor – Cap-Saint-Jacques District and Mrs. Sophie Mohsen, City Councillor – Cap-Saint-Jacques District, to attend the Gala Accolades 2026 of the West Island of Montreal Chamber of Commerce to be held on Thursday, June 18, 2026, at the Montreal Airport Marriott Hotel, and approve a maximum expenditure of \$862.31, including all applicable taxes (\$431.16 per ticket, including all applicable taxes).

30 – Administration et finances

30.01

Reddition de comptes

CA Direction des relations avec les citoyens services administratifs et greffe - 1268388005

Approuver la reddition financière, les bons de commande approuvés, les factures payées sans bon de commande, les virements budgétaires et la liste des engagements des différents services de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant de 740 413,49 \$ couvrant la période du 4 avril 2026 au 1^{er} mai 2026, ainsi que les achats effectués par imputations directes pour le mois de d'avril au montant de 63 593,45 \$, en plus de la liste des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour la période du 1^{er} au 31 mars 2026 au montant de 8 904,67 \$.

Approve the financial statement, approved purchase orders, invoices paid without purchase orders, budget transfers and list of liabilities of various departments of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, in the amount of \$740,413.49 covering the period from April 4, 2026 to May 1, 2026, as well as direct debits for the month of April in the amount of \$63,593.452, in addition to the list of purchases made through credit cards for the period from March 1 to 31, 2026 in the amount of \$8,904.67.

30.02

Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1260519001

Autoriser le dépôt d'une demande de financement au ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de l'appel de projets du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA), afin de réaliser le projet de réfection des surfaces de jeux extérieures, d'ajout de terrains multisports et de réalisation d'un réseau de sentiers au parc À-Ma-Baie de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Authorize the submission of a funding application to the Quebec Ministry of Education, as part of the call for projects under the Financial Assistance Program for Recreational, Sports, and Outdoor Infrastructure (PAFIRSPA), in order to carry out the project to renovate the outdoor play areas, add multisport fields and build a network of trails at the À-Ma-Baie Park in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

30.03 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1266595001

Demande au gouvernement du Québec l'autorisation de conclure avec le gouvernement du Canada, ministère du Patrimoine canadien, un accord de subvention entre sa Majesté le Roi du chef du Canada et la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre de la fête du Canada de Pierrefonds Roxboro le 1^{er} juillet 2026;

Ask the Government of Quebec the authorization to conclude with the Government of Canada, Department of Canadian Heritage, a grant agreement between His Majesty the King in Right of Canada and Ville de Montréal, Borough of Pierrefonds-Roxboro in the context of Pierrefonds-Roxboro July 1, 2026 Canada Day.

40 – Réglementation

40.01 Ordonnance - Circulation / Stationnement

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1267475006

Décréter par l'ordonnance numéro OCA26 29 0XX la fermeture à la circulation automobile de diverses rues pour la tenue de l'événement la fête du Canada 2026 qui aura lieu le mercredi 1^{er} juillet 2026 de 7 h à 23 h 30, conformément aux dispositions de l'article 18 du Règlement CA29 0018 sur l'occupation du domaine public et de l'article 14.8 du Règlement 868 de l'ancienne Ville de Pierrefonds sur la circulation et la sécurité publique.

Decree by ordinance number OCA26 29 0XX the closing to vehicle traffic of various streets for the 2026 Canada Day event to be held on Wednesday, July 1, 2026, from 7 a.m. to 11:30 p.m., in accordance with the provisions of article 18 of By-law CA29 0018 on the occupancy of public property and article 14.8 of By-law 868 of the former Ville de Pierrefonds concerning traffic and public security.

51 – Nomination / Désignation

51.01 Nomination / Désignation

CA Direction des relations avec les citoyens services administratifs et greffe - 1265815001

Nommer monsieur Chahi (Sharkie) Tarakjian, conseiller d'arrondissement – district du Cap-Saint-Jacques, à titre de maire suppléant de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la période du 1^{er} juin au 1^{er} décembre 2026 inclusivement, conformément à l'article 20.2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec.

Appoint Mr. Chahi (Sharkie) Tarakjian, Borough Councillor – Cap-Saint-Jacques District, as Acting Mayor of the Borough of Pierrefonds-Roxboro for the period from June 1, 2026, to December 1, 2026 inclusive, in accordance with the Charter of Ville de Montréal, metropolis of Québec, Section 20.2.

60 – Information

60.01 Dépôt

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1260443001

Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 mai 2026.

Take note of the filing of the minutes of the Urban Planning Advisory Committee meeting held on May 6, 2026.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Levée de la séance.

Adjournment of the sitting.

IDENTIFICATION

Dossier # :1262155011

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Motion pour reconnaître le mois de juin comme le mois de l'héritage philippin dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

CONTENU

CONTEXTE

Considérant que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte une population importante et croissante de personnes d'origine philippine sur son territoire;
et que la population philippine du Québec compte maintenant plus de 46 000 personnes, dont la majorité vit dans l'agglomération de Montréal;

Étant donné qu'en 2018, le gouvernement du Canada a adopté la motion M-155 reconnaissant la contribution des Philippins-Canadiens à la société canadienne, la richesse de la langue et de la culture philippines et l'importance de réfléchir à l'héritage philippin pour les générations futures en déclarant juin, chaque année, Mois du patrimoine philippin et en invitant les administrations locales à adopter des résolutions semblables;

Étant donné que des demandes ont été reçues de la société du patrimoine philippin, de l'organisme Filipino Family Services of Montreal, de la Fédération des associations Philippino-Canadiennes du Québec, de United Against Hate Canada et de citoyens de l'arrondissement d'origine philippine pour que le mois de juin soit reconnu comme le Mois de l'héritage philippin à Pierrefonds-Roxboro;

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Le conseil d'arrondissement souhaite déclarer officiellement le mois de juin « Mois de l'héritage philippin » à Pierrefonds-Roxboro et que le conseil d'arrondissement reconnaisse la contribution des résidents philippino-canadiens à la croissance et au bien-être de l'arrondissement.

Aspect(s) financier(s)	
-------------------------------	--

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

Non-applicabilité : Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni au aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) étant donné que ce dossier est une proclamation.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lyne LABELLE
Secrétaire de direction - Directeur de premier
niveau

ENDOSSÉ PAR

Dominique JACOB
Directeur d'arrondissement

Le : 2026-05-15

IDENTIFICATION

Dossier # :1262155012

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Proclamer le 26 juin comme étant la journée nationale de sensibilisation au bien-être des personnes atteintes de cancer

CONTENU

CONTEXTE

La Journée nationale de sensibilisation au bien-être des personnes atteintes de cancer est une initiative d'une importance cruciale, mettant en lumière le fait alarmant qu'un Canadien sur deux sera confronté à cette maladie.

De nombreux individus ignorent l'existence des précieux services offerts par les centres de bien-être et organismes communautaires dédiés aux patients atteints de cancer et leurs proches.

En promouvant une journée de sensibilisation nationale, l'objectif est d'atteindre un public plus vaste, de le renseigner sur ces ressources indispensables et de favoriser un accès accru à un soutien complet en matière de bien-être.

Le Centre de bien-être de l'Ouest-de-l'Île pour personnes atteintes de cancer, un organisme de bienfaisance situé à Kirkland qui se consacre à offrir des soins compatissants aux patients atteints de cancer et à leurs proches aidants.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro souhaite démontrer son engagement à sensibiliser la population à la disponibilité des services de bien-être pour les personnes atteintes de cancer.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1232155016, 12421155009 et 1252155017.

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Considérant qu'en désignant le 26 juin comme étant la Journée nationale de sensibilisation au bien-être des personnes atteintes de cancer, l'arrondissement souhaite souligner l'importance des services de bien-être face au cancer et les avantages potentiels qu'ils présentent pour les personnes qui pourraient en bénéficier grandement;

Ces services, comme les groupes de soutien, les conseils en nutrition et les programmes d'exercices physiques, jouent un rôle crucial dans la prise en charge globale des patients atteints de cancer.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTREAL 2030

Non-applicabilité : Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) étant donné que ce dossier est une proclamation.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lyne LABELLE
Secrétaire de direction - Directeur de premier
niveau

ENDOSSÉ PAR

Dominique JACOB
Directeur d'arrondissement

Le : 2026-05-15

IDENTIFICATION

Dossier # :1262155013

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Motion sur l'importance des modifications au projet de loi 20 afin de préserver le modèle des coopératives d'habitation

CONTENU

CONTEXTE

Considérant que le Québec traverse une crise de l'abordabilité sans précédent, et que 20 % des ménages ont eu de la difficulté à payer leur loyer en 2025;

Considérant que, dans ce contexte marqué par la hausse des loyers, la précarité résidentielle et la pénurie de logements abordables, les coopératives d'habitation représentent une solution durable, structurante et hors marché pour assurer le droit au logement;

Montréal accueille près de la moitié des coopératives d'habitation du Québec, ce qui en fait un pilier incontournable de la réponse montréalaise à la crise du logement et un levier structurant pour assurer l'abordabilité, la mixité sociale dans les quartiers et un rôle central dans la réponse à la crise du logement;

Considérant que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro abrite la plus grande coopérative au Québec et la deuxième au Canada qui dessert des centaines de familles vulnérables;

Considérant que les coopératives d'habitation constituent une composante essentielle du parc de logements communautaires hors marché, permettant de soustraire des unités à la spéculation immobilière et d'assurer leur pérennité;

Considérant que la Ville de Montréal, dans son mémoire présenté à la Commission de l'aménagement du territoire le 31 mars 2026, a formulé des recommandations précises afin que le projet de loi n°20 réponde aux réalités montréalaises en matière d'habitation;

Considérant que la Ville de Montréal insiste pour que la définition de logement abordable reflète les disparités régionales, incluant la pression foncière et les besoins particuliers des ménages montréalais;

Considérant que les coopératives d'habitation constituent une composante essentielle du parc de logements communautaires au Québec, où elles jouent un rôle majeur dans la protection du logement abordable et dans la création de milieux de vie stables, démocratiques et durables;

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Que le conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro exprime son appui aux coopératives d'habitation présentes sur son territoire et reconnaisse leur contribution essentielle à l'accès au logement abordable, à la mixité sociale et à la vitalité des quartiers;

Que le conseil d'arrondissement demande au gouvernement du Québec d'intégrer pleinement les recommandations de la Ville de Montréal au projet de loi, afin d'assurer que les mesures adoptées reflètent les réalités montréalaises, protègent et renforcent le logement hors marché, soutiennent la mission sociale des coopératives et de la SHDM et garantissent un accès équitable au logement pour les ménages vulnérables;

Que le conseil d'arrondissement demande au gouvernement du Québec et à la SHQ que la mise en place du guichet unique fasse l'objet d'une consultation formelle auprès des municipalités et des organismes en habitation, afin d'éviter la lourdeur administrative et de tenir compte des réalités territoriales, préserve des mécanismes de priorisation adaptés aux personnes ayant des besoins particuliers, en cohérence avec les pratiques locales, intègre des critères qualitatifs permettant des jumelages appropriés entre ménages et projets d'habitation, en collaboration avec les gestionnaires locaux, afin d'assurer la stabilité résidentielle et l'équilibre des milieux de vie;

Que le conseil d'arrondissement demande au gouvernement du Québec et à la SHQ de reconnaître que, dans les coopératives d'habitation, le revenu ne peut être le seul critère de sélection, afin d'éviter l'exclusion de membres dont l'expérience et l'engagement sont essentiels au bon fonctionnement et à la gouvernance de ces milieux de vie et de mettre en place des règles de gestion différenciées adaptées au modèle coopératif;

Que le conseil d'arrondissement réaffirme l'importance d'un cadre législatif permettant aux municipalités, incluant les arrondissements, d'exercer pleinement leurs pouvoirs en matière d'habitation, de planification et de développement de milieux de vie inclusifs;

Que le conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro transmette la présente résolution à la ministre responsable de l'Habitation, Mme Karine Boivin Roy, à Mme Chantal Rouleau, députée de Pointe-aux-Trembles et aux députés représentant le territoire de l'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

Non-applicabilité : Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) étant donné que ce dossier est une déclaration.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS
ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-05-27

Lyne LABELLE
Secrétaire de direction - Directeur de premier
niveau

Dominique JACOB
Directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1266936016

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer un montant total de 2 621 997,07 \$, taxes incluses, soit 2 299 997,43 \$ pour le contrat, 229 999,74 \$ pour des contingences et 91 999,90 \$ pour des incidences, à Uniroc Construction inc., pour les travaux de réfection de trottoirs et de bordures en béton ainsi que de réhabilitation de la chaussée par planage-pavage (PCPR 2026), dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Autoriser une affectation de Surplus de 401 984,49 \$, incluant 352 617,97 \$ pour travaux, 35 261,79 \$ pour contingences et 14 104,73 \$ pour incidences, taxes incluses. Appel d'offres public 260300-ST

CONTENU

CONTEXTE

Les travaux du présent contrat consistent principalement à la réfection de trottoirs et de bordures en béton sur diverses rues pour l'année 2026, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Ces travaux nécessitent des interventions au niveau des rues locales et artérielles. Les localisations de ces tronçons de rues sont réparties sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1266936007 - Offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux de réfection de trottoirs sur certaines rues du réseau artériel administratif de la Ville (RAAV) de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du Programme de maintien des infrastructures - Réfection mineure de trottoirs - RMT26_PFR

DESCRIPTION

L'appel d'offres public 260300-ST a été lancé le 16 avril 2026 et sa séance publique d'ouverture s'est tenue le 7 mai 2026, laissant ainsi un délai de 21 jours ouvrables aux soumissionnaires pour préparer leurs documents de soumission. Les annonces ont paru dans le Devoir ainsi que sur le site électronique du SÉAO. Quatre (4) addenda ont été publiés :

- Le 21 avril 2026 - Ajout d'information
- Le 28 avril 2026 - Ajout d'information
- Le 28 avril 2026 - Réponses aux questions des soumissionnaires
- Le 1er mai 2026 - Réponses aux questions des soumissionnaires

La validité des soumissions est de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture.

Les travaux qui seront effectués dans le cadre de ce mandat sont répartis comme suit :

Volet A - Réfection mineure de trottoirs (reconstruction) (PMIR-SIRR)

Volet B - Reconstruction trottoirs - Réseau local (PCPR - Arrondissement)

Volet C - Reconstruction trottoirs - Demande citoyennes

Volet D - Reconstruction trottoirs - 4e avenue sud

Volet E - PCPR local

JUSTIFICATION

Sur un nombre de neuf (9) preneurs du cahier des charges, huit (8) entrepreneurs ont donné suite à la demande de prix. Les trois plus basses soumissions ont été analysées et sont conformes..
La liste des preneurs du cahier des charges est annexée au dossier.

Le tableau suivant présente le résultat des trois soumissions conformes analysées :

SOUSSIONS CONFORMES	COÛT DE BASE (TAXES INCLUSES)	Contingences 10% (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
Uniroc Construction inc.	2 299 997 \$	230 000 \$	2 529 997 \$
Construction Viatek inc.	2 324 691 \$	232 469 \$	2 557 160 \$
Cojalac inc.	2 539 737 \$	253 974 \$	2 793 710 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	2 278 051 \$	227 805 \$	2 505 856 \$

Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$)	2 626 955,90 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)	3,83 %

Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$)	263 713 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%)	10,42 %

Ecart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)	24 141 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)	0,96 %

Ecart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)	27 163 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)	1,07 %

L'analyse de conformité administrative a été effectuée par les professionnels responsables du dossier. Les validations requises à la conformité ont démontré que le contrat n'est pas assujéti à l'autorisation de l'AMP et que l'adjudicataire recommandé :

- N'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ;
- N'a pas de restrictions imposées sur sa licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) ;
- N'est pas sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant de la Ville ;
- Est conforme en vertu du Règlement de gestion contractuelle de la Ville ;
- Ne fait pas partie de la liste des entreprises non conformes au processus de francisation.

En somme, étant donné que l'écart entre la plus basse soumission et la dernière estimation est négligeable, 0.96%, il est recommandé d'octroyer le contrat à la firme Uniroc Construction inc.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le volet A des travaux s'inscrit dans le cadre du programme PMIR - Réfection mineure de trottoirs (RMT), Édition 2026. Ces travaux font partie des interventions qui contribuent à améliorer les infrastructures collectives et la qualité de vie des citoyens. Les coûts assumés par le service des infrastructures du réseau routier (SIRR) pour ces travaux sont définis dans l'intervention du Service des finances. Les coûts associés aux travaux de réfection de trottoirs et de bordures sur diverses rues de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour l'année 2026, sont de 2 621 997,07 \$, taxes incluses, qui couvrent le contrat de l'entrepreneur (2 299 997,43 \$), les contingences de 10 % (229 999,74 \$) et les dépenses incidentes de 4 % (91 999,90 \$).

La répartition des coûts par pourcentage se fera comme suit :

- **55859 Programme de maintien des infrastructures - Règlement d'emprunt 23-041
Maintien infra routières CM23 1299**

15,87 % soit 416 086,76 \$, taxes incluses - Volet A

- **PDI de l'arrondissement**

68,80 % soit 1 803 925,82 \$, taxes incluses - Volet B, D et E

- **Surplus de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro**

15,33 % soit 401 984,49 \$, taxes incluses - Volet C

La répartition des coûts par volet se fera comme suit :

	Coûts des travaux (taxes incluses)	Contingences (10 %) (taxes incluses)	Incidences professionnelles (4 %) (taxes incluses)	Dépense totale (taxes incluses)	Dépense totale (net de ristourne)	Répartition
PMIR- SIRR - Volet A	374 569,64 \$	26 534,34 \$	14 982,78 \$	416 086,76 \$	379 942,67 \$	15,87%
SURPLUS - ARRONDISSEMENT - Volet C	352 617,97 \$	35 261,79 \$	14 104,73 \$	401 984,49 \$	367 065,41 \$	15,33 %
PDI- ARRONDISSEMENT - Volet B, D et E	1 572 809,82 \$	168 203,61 \$	62 912,39 \$	1 803 925,82 \$	1 647 224,73 \$	68,80 %
TOTAL	2 299 997,43 \$	229 999,74 \$	91 999,90 \$	2 621 997,07 \$	2 394 232,81 \$	100 %

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La réalisation des travaux aura comme bénéfice les impacts suivants :

- Pérennité des infrastructures municipales;
- Amélioration de la qualité de vie des citoyens.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les citoyens seront avisés au préalable du déroulement de la réalisation des travaux.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Début des travaux : Juin 2026

Fin des travaux : Octobre 2026

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Julie GODBOUT)

Certification de fonds :

Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghilaine FISET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Patrick RICCI, Service des infrastructures du réseau routier
Louise LEROUX 2, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

Patrick RICCI, 15 mai 2026

RESPONSABLE DU DOSSIER

José Alberto CARDENAS AVILA
ingenieur(e)

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-05-13

Stefan KOPCZYNSKI
chef(fe) de division - ingenierie et infrastructures
(arr. pierreonds/roxboro)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directeur(-trice)-developpement du territoire et
etudes techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1266936015

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer un montant total de 662 733,11 \$, taxes incluses, soit 532 811,40 \$ taxes incluses pour le contrat, 79 921,71 \$ taxes incluses pour des contingences et 50 000,00 \$ taxes incluses pour des incidences, à Aménagements Sud-Ouest, pour le réaménagement de deux aires de jeu et l'aménagement d'un module d'escalade au parc Cyril-W.-McDonald, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Appel d'offres public 260701-ST

CONTENU

CONTEXTE

Les travaux du présent contrat consistent principalement au réaménagement des deux aires de jeu et aménagements connexes au parc Cyril-W.-McDonald. De l'ajout de mobilier, de plantations et de réfection des sentiers d'accès viendront compléter l'offre du parc.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

L'appel d'offres public 260701-ST a été lancé le 31 mars 2026 et sa séance publique d'ouverture s'est tenue le 21 avril 2026, laissant ainsi un délai de 21 jours ouvrables aux soumissionnaires pour préparer leurs documents de soumission. Les annonces ont paru dans le Devoir ainsi que sur le site électronique du SÉAO. Deux addenda ont été publiés :

- Le 14 avril 2026 - Réponses aux questions des soumissionnaires
- Le 15 avril 2026 - Réponses aux questions des soumissionnaires

La validité des soumissions est de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture.

JUSTIFICATION

Sur un nombre de seize (16) preneurs de cahier des charges, onze (11) entrepreneurs ont donné suite à la demande de prix, seules les soumissions des trois (3) plus bas soumissionnaires ont été analysées vu le grand nombre de soumission déposées. Ces trois (3) soumissions étaient conformes.

La liste des preneurs du cahier des charges est annexée au dossier.

SOUSSIONS CONFORMES	COÛT DE BASE (TAXES INCLUSES)	Contingences 15% (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
Aménagements Sud-Ouest	532 811 \$	79 922 \$	612 733 \$
Les Entreprises Ventec inc.	585 941 \$	87 891 \$	673 833 \$
Les Constructions H2D	587 334 \$	88 100 \$	675 434 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	592 874 \$	88 931 \$	681 805 \$

Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$)	653 999,80 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)	6,73 %

Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$)	62 701 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%)	10,23 %

Ecart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)	-69 072 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)	-10,13 %

Ecart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)	61 099 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)	9,97 %

L'analyse de conformité de prix a permis de constater une erreur de calcul dans la soumission du plus bas soumissionnaire conforme. Cette erreur de 10 024,67\$ ne change en rien le rang du soumissionnaire.

L'analyse de conformité administrative a été effectuée par les professionnels responsables du dossier. Les validations requises à la conformité ont démontré que le contrat n'est pas assujéti à l'autorisation de l'AMP et que l'adjudicataire recommandé :

- N'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ;
- N'a pas de restrictions imposées sur sa licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) ;
- N'est pas sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant de la Ville ;
- Est conforme en vertu du Règlement de gestion contractuelle de la Ville ;
- Ne fait pas partie de la liste des entreprises non conformes au processus de francisation.

Considérant que Aménagements Sud-Ouest ont présenté la plus basse soumission et ont fourni l'ensemble des requis administratifs, une recommandation d'octroi est faite pour cette entreprise.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale de ce contrat est de 662 733,11 \$ taxes incluses, ou 605 163,67 \$ net de ristournes, incluant un montant de 79 921,71 \$ taxes incluses pour les contingences et de 50 000 \$ taxes incluses pour les incidences. La dépense totale se répartit comme suit :

Description	SCSL	Arrondissement	Total		
Contrat	532 811,40 \$	0 \$	532 811,40 \$		
Contingences	79 921,71 \$	0 \$	79 921,71 \$		
Incidences	50 000,00 \$	0 \$	50 000,00 \$		
Total taxes incluses	662 733,11 \$	0 \$	662 733,11 \$		
Total net des ristournes	605 163,67 \$	0 \$	605 163,67 \$		

Le montant de 605 163,67 \$ net de ristournes sera assumé par le Programme de réfection et verdissement des parcs locaux (PRVPL) du Service de la culture, des sports et des loisirs et financé via le règlement d'emprunt de compétence locale no 23-002.

Le budget net de ristournes requis de 605 163,67 \$ pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible au PDI 2026-2035 et est réparti comme suit pour chacune des années (en milliers de dollars):

Projet investi (net de ristourne)	2026	Total			
34375 - Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux	605,2 \$	605,2 \$			

MONTREAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques, et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S.O.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S.O.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Début des travaux : juin 2026

Fin des travaux : octobre 2026

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS
ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier
(Johane MORIN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Severine HEYMANS, Service de la culture_des sports et des loisirs
Alexis ARCHAMBAULT, Service de la culture_des sports et des loisirs

Lecture :

Severine HEYMANS, 20 mai 2026

RESPONSABLE DU DOSSIER

Stephanie RACINE
architecte paysagiste

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-05-07

Stefan KOPCZYNSKI
chef(fe) de division - ingenierie et
infrastructures (arr. pierreonds/roxboro)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directeur(-trice)-developpement du territoire et
etudes techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1266936017

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer un montant total de 242 774,26 \$, taxes incluses, soit 231 213,58 \$ taxes incluses pour le contrat et 11 560,68 \$ taxes incluses pour des contingences à Techsport inc., pour la fourniture, la livraison et l'installation d'un module d'escalade au parc Cyril-W.-McDonald, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Appel d'offres public 260703-ST

CONTENU

CONTEXTE

Les travaux du présent contrat consistent à la fourniture et installation d'un mur d'escalade pour agrémenter l'offre des nouvelles aires de jeux au parc Cyril-W.-McDonald.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

L'appel d'offres public 260703-ST a été lancé le 21 avril 2026 et sa séance publique d'ouverture s'est tenue le 12 mai 2026, laissant ainsi un délai de 21 jours ouvrables aux soumissionnaires pour préparer leurs documents de soumission. Les annonces ont paru dans le Devoir ainsi que sur le site électronique du SÉAO. Un addenda a été publié :

- Le 04 mai 2026 - Réponses aux questions des soumissionnaires

La validité des soumissions est de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture.

JUSTIFICATION

Sur un nombre de trois (3) preneurs de cahier des charges, un (1) entrepreneur a donné suite à la demande de prix, cette soumission est conforme.

La liste des preneurs du cahier des charges est annexée au dossier.

L'analyse de conformité administrative a été effectuée par les professionnels responsables du dossier. Les validations requises à la conformité ont démontré que le contrat n'est pas assujéti à l'autorisation de l'AMP et que l'adjudicataire recommandé :

- N'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ;
- N'a pas de restrictions imposées sur sa licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) ;

N'est pas sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant de la Ville ;
 Est conforme en vertu du Règlement de gestion contractuelle de la Ville ;
 Ne fait pas partie de la liste des entreprises non conformes au processus de francisation.

Considérant que Techsport a présenté l'unique soumission et ont fourni l'ensemble des requis administratifs, une recommandation d'octroi est faite pour cette entreprise.

L'estimation interne est de 234 549,00\$ taxes incluses et la soumission fournie est de 231 213,58 \$ taxes incluses, ce qui constitue un écart négligeable de 1,42%.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale de ce contrat est de 242 774,26 \$ taxes incluses, ou 221 685,26 \$ net de ristournes, incluant un montant de 11 560,68 \$ taxes incluses pour les contingences. La dépense totale se répartit comme suit :

Description	SCSL	Arrondissement	Total	
Contrat	231 213,58 \$	0 \$	231 213,58 \$	
Contingences	11 560,68 \$	0 \$	11 560,68 \$	
Incidences	0 \$	0 \$	0 \$	
Total taxes incluses	242 774,26 \$	0 \$	242 774,26 \$	
Total net des ristournes	221 685,26 \$	0 \$	221 685,26 \$	

Le montant de 221 685,26 \$ net de ristournes sera assumé par le Programme de réfection et verdissement des parcs locaux (PRVPL) du Service de la culture, des sports et des loisirs (SCSL) et financé via le règlement d'emprunt de compétence locale no 23-002.

Le budget net de ristournes requis de 221 685,26 \$ pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible au PDI 2026-2035 et est réparti comme suit pour chacune des années (en milliers de dollars):

Projet investi (net de ristourne)	2026	Total		
34375 - Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux	221,7 \$	221,7 \$		

MONTREAL 2030

Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques, et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S.O.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S.O.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Début et fin des travaux : octobre 2026

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier
(Tiffany AVERY-MARTIN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Severine HEYMANS, Service de la culture_des sports et des loisirs
Alexis ARCHAMBAULT, Service de la culture_des sports et des loisirs

Lecture :

Severine HEYMANS, 21 mai 2026

RESPONSABLE DU DOSSIER

Stephanie RACINE
architecte paysagiste

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-05-14

Stefan KOPCZYNSKI
chef(fe) de division - ingenierie et
infrastructures (arr. pierreonds/roxboro)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directeur(-trice)-developpement du territoire et
etudes techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1262155010

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser l'achat de deux billets au coût total de 862,31 \$ taxes incluses (375 \$ le billet taxes en sus) pour le Gala Accolades 2026 de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-L'Île de Montréal qui aura lieu le jeudi 18 juin 2026 à l'hôtel Marriott de l'aéroport de Montréal et autoriser monsieur Chahi Tarakjian, conseiller d'arrondissement - District du Cap-Saint-Jacques et madame Sophie Mohsen, conseillère de Ville - District du Cap-Saint-Jacques, à y assister.

CONTENU

CONTEXTE

La Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal organise à chaque année un Gala Accolades afin de reconnaître l'excellence en affaires.
Cet événement annuel vise à promouvoir le leadership dans le domaine des affaires et à encourager le succès des entreprises et organismes à but non lucratif situés dans notre arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Voir les sommaires 11421550019, 1152155009, 1162155012, 1172155005, 1182155012, 1192155012, 1222155007, 1232155011 et 1252155012,

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Les membres du conseil d'arrondissement désirent appuyer cette initiative et participer à ce gala.
Deux membres du conseil d'arrondissement participeront cette année. Le coût de chaque billet est de 375 \$ taxes en sus. La dépense totale sera de 862,31 \$ taxes incluses.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Que cette dépense de 862,31 \$ soit imputée au poste budgétaire suivant:
2420.0010000.303117.01101. 53801 014022

MONTREAL 2030

Non-applicabilité : Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni au aux engagements en

changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) étant donné que ce dossier est pour l'achat de billets.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghilaine Fiset)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise LEROUX 2, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lyne LABELLE
Secrétaire de direction - Directeur de premier
niveau

ENDOSSÉ PAR

Dominique JACOB
Directeur d'arrondissement

Le : 2026-05-13

IDENTIFICATION

Dossier # :1268388005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Reddition financière pour la période du 4 avril au 1 mai concernant les bons de commande approuvés, les factures payées sans bon de commande et des virements budgétaires. En plus, incluant la liste des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour la période du 1 au 31 mars 2026

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de l'article 130 de la charte de la ville, le conseil d'arrondissement a octroyé certains pouvoirs de dépenses à divers fonctionnaires,(directeurs ,chef de division, chefs de section, agents de distribution), en adoptant le règlement CA 29 0001. Selon l'article 477.2 de la Loi sur les cités et villes, les fonctionnaires doivent soumettre un rapport mensuellement au conseil d'arrondissement de toutes les autorisations de dépenses.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Rapport des demandes de paiements, des engagements, des virements des différentes divisions de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour le mois d'avril.
Rapports pour la période la période du 4 avril au 1 mai 2026 concernant les engagements pour un montant de 358 999.69\$ ainsi que les demandes de paiements pour un montant de 381 413.80 \$ pour un total de 740 413.49 \$.

Rapport pour les dépenses par imputations directes inclus dans la période de transactions d'avril pour un montant de 63 593,45 \$ et en plus les paiements par cartes de crédit pour la période du 1 au 31 mars 2026 pour un montant de 8 904.67 \$.
Totalisant un montant de 72 498,12 \$.

MONTREAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques

et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Andre BASTIEN
agent(e) comptable analyste

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-05-12

Gaétan BRUNET
C/d ress. fin. Mat. Informationnelles <60m>>

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louise LEROUX 2
directeur(-trice)-services administratifs en
arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1260519001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports et du plein air
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser le dépôt d'une demande de financement pour le projet de réfection des surfaces de jeux extérieures, d'ajout de terrains multisports et de réalisation d'un réseau de sentiers au parc À-Ma-Baie de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) du gouvernement du Québec

CONTENU

CONTEXTE

Le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA), administré par le ministère de l'Éducation du Québec, vise à soutenir financièrement les municipalités dans la construction, la rénovation et la mise à niveau d'infrastructures récréatives, sportives et de plein air afin d'en améliorer l'accessibilité, la qualité et la durabilité. Dans ce cadre, l'arrondissement souhaite présenter un projet de Réfection des surfaces de jeux extérieures, ajout de terrains multisports et de réseau de sentiers du Parc À Ma-Baie afin de bonifier l'offre d'installation sportives et de plein air et ainsi de répondre aux besoins de la population.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE23- 8 novembre 2023 - 1239092001 - Autoriser 21 projets municipaux et appuyer 47 projets d'organismes afin que ceux-ci puissent être soumis à une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA).

DESCRIPTION

Le projet vise la transformation du parc À-Ma-Baie en **un pôle sportif et récréatif moderne, sécuritaire et inclusif**, conçu pour répondre aux besoins actuels et futurs des résidents montréalais. Implanté le long du boulevard Gouin Ouest, le parc constitue un **espace stratégique** et un **lieu de rassemblement structurant** pour les familles, les jeunes, les camps de jour, les écoles et les organismes du milieu.
Le projet contribuera à rehausser la qualité du milieu de vie, à encourager la pratique régulière d'activités physiques et à renforcer la cohésion sociale.

Le projet prévoit l'aménagement et la mise à niveau d'un ensemble cohérent d'infrastructures sportives et récréatives extérieures, permettant l'encadrement d'athlètes multisports et la tenue d'événements, avec la rénovation des sentiers et modules adjacents, incluant :

- une **aire de jeux** pour enfants entièrement renouvelée, intégrant des modules inclusifs, accessibles universellement et adaptés à différents groupes d'âge;
- des **jeux d'eau accessibles et sécuritaires**, contribuant à l'animation estivale et à l'adaptation aux épisodes de chaleur;
- un **terrain multisport polyvalent** d'environ 535 m², adapté au basketball, au soccer à 5, pickleball et au dek hockey, conçu pour soutenir l'organisation d'activités sportives encadrées et d'événements sportifs de niveau local et surpa-local, tels que des tournois, des ligues récréatives, des activités scolaires et des camps de jour.
- un **réseau de sentiers universellement accessibles** structurant les déplacements internes, intégrant des zones de détente, une placette publique et des aménagements végétalisés;
- des **aménagements paysagers** visant l'augmentation de la canopée, la réduction des îlots de chaleur et l'amélioration du confort thermique;
- une **mise à niveau de l'éclairage extérieur** par l'ajout de luminaires écoénergétiques, afin d'améliorer la sécurité et la surveillance passive du site.

JUSTIFICATION

Le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) vise à maintenir et à offrir des infrastructures de qualité favorisant la pratique de l'activité physique. L'arrondissement a pour objectif de promouvoir les saines habitudes de vie auprès de la population. Le projet de réfection du parc contribuera à améliorer la qualité de l'offre de services dans un secteur à forte densité et reconnu comme prioritaire, répondant ainsi aux besoins d'une population diversifiée et en croissance. Considérant l'ampleur des coûts associés au projet, l'aide financière du programme PAFIRSPA est essentielle à sa réalisation.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total du projet de réfection du parc à la Ma-Baie est estimé à 4 297 190,63 \$. Dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA), l'aide financière demandée ne pourra excéder 66 % des coûts admissibles, jusqu'à un maximum de 20 000 000 \$.

L'arrondissement s'engage à assumer sa part des coûts du projet ainsi que l'ensemble des coûts non admissibles au programme à même son budget d'immobilisations.

MONTREAL 2030

9 Consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs, répartis équitablement sur le territoire.

18 Assurer la protection et le respect des droits humains ainsi que l'équité sur l'ensemble du territoire

19 Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Équité territoriale et urgence d'intervention

S'inscrivant dans une logique d'**équité territoriale**, le projet répond à une **urgence d'intervention**. Le parc est situé dans un secteur reconnu comme prioritaire, cumulant **quatre (4) vulnérabilités** selon les données municipales (culture, sports et loisirs, ressources de proximité, économique et sociale) traduisant un déficit important en matière d'accès à des équipements sportifs et récréatifs de qualité. La transformation du parc constitue ainsi **un levier structurant** pour réduire ces inégalités.

Les aménagements extérieurs actuels présentent aussi des **enjeux de sécurité et de pérennité** liés à la vétusté des équipements, à des cheminements inadéquats, à un éclairage insuffisant et à un manque d'espaces de repos structurés.

Qualité et pertinence du projet pour la population

Le parc dessert un secteur de près de 18 440 résidents, incluant une forte proportion de familles et de jeunes. Il se retrouve aussi à proximité d'Ahunstic-Cartierville, St-Laurent et Dollard-des-Ormeaux. Le projet s'inscrit dans une démarche globale de revitalisation du parc À-Ma-Baie, incluant la réalisation récente d'un skatepark. Il vient bonifier l'offre sportive et récréative au bénéfice de l'ensemble de la communauté.

Accessibilité universelle et transport actif

Les aménagements prévus permettent l'accueil de clientèles multiples dans un contexte d'accès libre et gratuit. De plus, le parc permet un accès complet en transport actif et en transport collectif. Le parc est connecté au réseau cyclable et piétonnier et bénéficie de liens directs avec le boulevard Gouin Ouest. La proximité de la gare Sunnybrooke du REM renforce l'accessibilité en transport collectif, soutenant une fréquentation élargie et des modes de déplacement durables.

Retombées communautaires et utilisation par les partenaires du milieu

Le parc constitue un lieu de rassemblement utilisé par les camps de jour, les écoles avoisinantes et les organismes communautaires dont une maison de jeunes adjacente au parc.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

L'annonce publique d'une aide financière accordée en vertu du Programme sera faite par le gouvernement du Québec.

Le panneau de chantier fourni par le gouvernement doit être installé pendant les travaux lorsque le ministère l'exige

Dans toute publicité liée au projet ayant bénéficié du Programme doit mentionner la participation financière du gouvernement du Québec

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

22 juin 2026 : Date limite pour le dépôt du projet dans le cadre du PAFIRSPA (programme du ministère)

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS
ADMINISTRATIFS**

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghilaine Fiset)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Wassila BEDJAOUI
conseiller(-ere) en planification

ENDOSSÉ PAR

Jay-Sun RICHARD
Chef de division. Sports

Le : 2026-05-20

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François DULIÈPRE
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc.
arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1266595001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports et du plein air
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le projet d'accord de subvention avec le Ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du programme Canada en fête pour la réalisation du projet La fête du Canada 2026; Demander l'autorisation du gouvernement du Québec de conclure cet accord et autoriser Madame Kathy Dancsecs, Cheffe de division Loisirs, Événements et Développement social, à signer au nom de la Ville.

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de l'article 3.11 de la LMCE, un organisme municipal ne peut, sans l'autorisation préalable du gouvernement, conclure une entente avec un autre gouvernement au Canada, l'un de ses ministères ou organismes gouvernementaux, ou avec un organisme public fédéral.

Par conséquent, un organisme municipal doit, pour conclure une telle entente, obtenir l'autorisation du gouvernement par l'entremise d'un décret d'autorisation. Le défaut d'obtenir l'approbation ou l'autorisation prescrite par la LMCE sous la forme d'un décret d'autorisation entraîne l'invalidité ou la nullité de l'entente en question.

La municipalité qui souhaiterait conclure une telle entente est donc invitée à transmettre au Ministère sa demande de décret d'autorisation.

Dans le cadre du programme gouvernemental Le Canada en fête, la Ville de Montréal - Arrondissement de Pierrefonds Roxboro ont élaboré une entente, accord de subvention, avec Sa Majesté le Roi du chef du Canada. Cette entente prévoit le versement d'une subvention d'un montant de dix-neuf mille dollars (19 000 \$).

Pour que cette entente soit valable, la municipalité qui souhaite conclure une entente avec un autre gouvernement au Canada est invitée à transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) sa demande de décret d'autorisation, accompagnée du projet d'entente et des plans et des cartes, s'il s'agit d'une transaction foncière.

Lorsque la version finale de l'entente aura été approuvée, une résolution du conseil municipal doit être jointe à l'envoi.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1256595001 - CA25 290144: Approuver le projet d'accord de subvention avec le Ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du programme Canada en fête pour la réalisation du projet

La fête du Canada 2025; Demander l'autorisation du gouvernement du Québec de conclure cet accord et autoriser monsieur Jay-Sun Richard, chef de division Sports, Loisirs et Installations, à signer au nom de la Ville.

1246595003 - CA24 290148 : Approuver le projet d'accord de subvention avec le Ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du programme Canada en fête pour la réalisation du projet La fête du Canada 2024; Demander l'autorisation du gouvernement du Québec de conclure cet accord et autoriser monsieur Jay-Sun Richard, chef de division Sports, Loisirs et Installations, à signer au nom de la Ville.

1231294011 - CA23 290160 : Approuver le projet d'accord de subvention avec le Ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du programme Canada en fête pour la réalisation du projet La fête du Canada 2023; Demander l'autorisation du gouvernement du Québec de conclure cet accord et autoriser monsieur Jay-Sun Richard, chef de division Sports, Loisirs et Installations, à signer au nom de la Ville.

DESCRIPTION

Le bénéficiaire fera état de la contribution reçue du ministre dans tout programme de promotion ou de publicité concernant les activités financées par le présent accord et ce, d'une manière acceptable par ce dernier.

Le bénéficiaire est tenu de présenter un rapport final sur les résultats dans les 60 jours suivant la fin de son exercice financier. Si le bénéficiaire ne respecte pas les conditions énoncées, le Ministère se réserve le droit de retenir les fonds pour les exercices financiers futurs.

Afin de procéder aux étapes suivantes, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro doit obtenir l'autorisation du gouvernement provincial.

Il est également nécessaire de désigner Madame Kathy Dancsecs, Cheffe de division Loisirs, Événements et Développement social, à signer ladite entente.

JUSTIFICATION

L'Arrondissement regroupe plus de 56 communautés ethniques. Cet événement nous permet de se réunir tous ensemble afin de célébrer les Canadiennes et Canadiens mais aussi la terre d'accueil qui est le Canada pour certains de nos citoyens.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Entente pour l'accord de Participation financière à la fête du Canada qui se déroulera le 1er juillet 2026.

- Cette entente prévoit le versement d'une subvention d'un montant de dix-neuf mille dollars (19 000 \$) dans le cadre du programme gouvernemental Le Canada en fête.

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Pour chaque action de communication, l'Arrondissement s'engage à reconnaître l'aide financière reçue du gouvernement du Canada. La reconnaissance publique de cette aide constitue une condition du versement de la subvention.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Une fois le dossier approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), nous suivrons les étapes suivantes :

1. Imprimer un (1) exemplaire complet de l'entente de subvention en format 8 ½ x 14;
2. Signer la copie de l'entente de subvention;
3. Transmettre par courriel la copie signée au Ministère du Patrimoine canadien, Gouvernement du Canada

Dès réception de la copie signée ainsi que du décret le Ministère du Patrimoine canadien, le Gouvernement du Canada pourra poursuivre avec le paiement.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghilaine Fiset)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Audrey BESNER
agent(e) de développement

ENDOSSÉ PAR

Kathy DANCSECS
cheffe de division

Le : 2026-05-07

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François DULIÈPRE
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc.
arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1267475006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports et du plein air
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Édicter une ordonnance autorisant la fermeture à la circulation automobile de diverses rues pour la tenue de l'événement La Fête du Canada 2026 qui aura lieu le mercredi 1er juillet 2026 de 7 h à 23 h 30.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro organise depuis de très nombreuses années des festivités pour célébrer la Fête du Canada. Un défilé de chars allégoriques en matinée, une programmation complémentaire en après-midi suivi d'un spectacle d'envergure et des feux d'artifices en soirée sont prévus sur le site situé devant l'Hôtel de Ville de l'arrondissement. Par conséquent, afin de gérer l'affluence à l'événement et le surplus de trafic occasionné, il est nécessaire d'effectuer la fermeture de certaines rues adjacentes.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1256595002 -CA25 290148: Édicter une ordonnance autorisant la fermeture à la circulation automobile de diverses rues pour la tenue de l'événement La Fête du Canada 2025 qui aura lieu le mardi 1er juillet 2025 de 7 h à 23 h 30.

1246595002 - CA24 290117: Édicter une ordonnance autorisant la fermeture à la circulation automobile de diverses rues pour la tenue de l'événement La Fête du Canada 2024 qui aura lieu le lundi 1er juillet 2024 de 7 h à 23 h 30.

DESCRIPTION

La Direction de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social dépose une demande afin d'autoriser la fermeture des rues nécessaire au bon déroulement de l'événement et à la sécurité des participants.

JUSTIFICATION

Cet événement permettra aux citoyens de l'Arrondissement de fêter ensemble et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur la fête du Canada;

- Le Service des incendies de Montréal (SIM) et le SPVM sont parties prenantes de la mise en place de l'événement;
- Le Service des incendies de Montréal (SIM) et le Poste de quartier 03 du SPVM sont parties prenantes de l'ensemble du processus de mise en place de l'événement;
- Cet événement contribue à l'essor et à la visibilité de Pierrefonds-Roxboro dans la

- collectivité;
- Cet événement est rassembleur et favorise les liens de voisinage et les échanges intergénérationnels;
- Il s'agit d'un événement qui dynamise le quartier;
- Les éditions précédentes de la Fête du Canada ont connu un franc succès et attiré de nombreux participants.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les coûts reliés aux services requis par la Ville, pour le soutien à la réalisation des événements, sont assumés à même les budgets de fonctionnement des directions concernées.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 via deux priorités du Plan stratégique (*voir la grille d'analyse en pièce jointe*) :

- Priorité 9 : « Consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs répartis équitablement sur le territoire. »
- Priorité 19 : « Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais (ici, les citoyennes et les citoyens de l'arrondissement) des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins. »

Ces deux priorités sont atteintes puisqu'en permettant de tenir des événements dans les lieux publics de l'arrondissement, les citoyens peuvent se rencontrer, tisser des liens et s'épanouir culturellement ainsi que socialement.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro organise depuis de très nombreuses années des festivités pour célébrer la Fête du Canada. Étant donné la grande affluence des citoyens lors de cette activité, pour assurer la sécurité des participants, il est recommandé de fermer à la circulation certaines rues adjacentes à l'événement.

La fermeture de rue des rues suivantes se fera le 1er juillet à 7 h 30 et l'ouverture est prévue vers 23 h 30.

FERMETURES DE RUES:

Défilé:

- Fermeture du Blvd des Sources direction sud entre le boulevard Gouin et rue Pavillon
 - TRV7 pour diviser le Blvd des Sources direction nord, contre sens, 1 voie par direction

Site de l'événement:

- Fermeture du boulevard Pierrefonds du boulevard St-Jean à la rue Richmond.
- Fermeture de la rue René-Émard du boulevard Gouin et Anselme-Lavigne.
 - Accès circulation locale seulement pour la section à partir d'Anselme-Lavigne

(secteur résidentiel et commerces près du 4770-4830 Anselme-Lavigne).

- Fermeture étanche de la rue René-Émard entre le boulevard Gouin et la rue Anselme-Lavigne à partir de 19h.
- Fermeture de la rue Richmond entre le boulevard Gouin et la rue Anselme-Lavigne, circulation locale seulement.
- La voie Est sur la rue René-Émard direction Nord sera réservée au service d'incendie, aucune occupation que ce soit temporaire ou permanent ne sera tolérée. (Arrêt interdit en tout temps).

STATIONNEMENT INTERDIT DES DEUX CÔTÉS DANS LES RUES SUIVANTES:

- Rue René-Émard entre le boulevard Gouin et la rue Anselme-Lavigne
- Rue Anselme-Lavigne entre René-Émard et la rue Richmond
- Rue Richmond entre Anselme-Lavigne et le boulevard de Pierrefonds
- Stationnement de l'Hôtel de Ville de Pierrefonds-Roxboro - Du 30 juin au 1er juillet
- Stationnement du Centre Culturel de Pierrefonds - Du 30 juin au 1er juillet
- Stationnement du Centre Communautaire Marcel-Morin - Du 30 juin au 1er juillet.

Malgré la fermeture de certaines rues pour assurer la sécurité des participants, les impacts sur la circulation sont limités et les moyens sont pris pour les atténuer. La signalisation et les détours seront mis en place aux intersections nécessaires.

Les permis nécessaires seront obtenus pour la tenue de l'événement. Les services de police de la Ville de Montréal et le Service des incendies de Montréal participeront conjointement à l'élaboration logistique de l'événement.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une communication sera faite sur nos médias sociaux afin d'informer les citoyens de la tenue de l'événement et de limiter les désagréments causés par les fermetures de rues;

- Une visite des commerçants est prévue par l'équipe des événement pour les sensibiliser sur la fermeture;
- Une lettre sera envoyée aux résidents touchés par la fermeture de rues;
- Une communication aux employés sera envoyée afin d'informer la fermeture des stationnements respectifs;
- Les pancartes de stationnement interdit seront placées la veille de l'événement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Demande de permis;

Mise à jour du plan de site incluant les fermetures de rues;

Rencontre de suivi avec les travaux publics;

Rencontre de planification avec le SIM et le SPVM;

Communication auprès de la STM;

Un document de travail est envoyé aux travaux publics pour préciser les besoins en signalisation ou toute autre demande reliée à la réalisation de l'événement.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Karine ABEL
Agente de developpement d'activites
culturelles physiques et sportivess

ENDOSSÉ PAR

Kathy DANCSECS
Cheffe de division

Le : 2026-05-08

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François DULIÈPRE
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc.
arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1265815001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe , Division du bureau d'arrondissement et du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Nommer monsieur Chahi (Sharkie) Tarakjian, conseiller d'arrondissement, district du Cap-Saint-Jacques, maire suppléant de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la période du 1er juin au 1er décembre 2026 inclusivement, conformément à l'article 20.2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec

CONTENU

CONTEXTE

Pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, dont le conseil compte cinq membres, il y a lieu de procéder à la nomination d'un maire suppléant qui pourra agir avec les pouvoirs conférés par la loi en cas de vacances, d'absence prolongée ou d'empêchement à remplir les devoirs de la charge du maire. L'article 56 de la *Loi des cités et villes* prévoit que la nomination est faite pour la période que le conseil détermine.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA25 29 0287 - 2025-12-01 : Nommer monsieur Chahi (Sharkie) Tarakjian, conseiller d'arrondissement, district du Cap-Saint-Jacques, maire suppléant de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la période du 2 décembre 2025 au 1er juin 2026 inclusivement, conformément à l'article 20.2 de la Charte de la Ville de Montréal - GDD # 1256765020

CA25 29 0166 - 2025-06-02 : Nommer monsieur Benoit Langevin, conseiller de ville, district du Bois-de-Liesse, maire suppléant de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la période du 3 juin 2025 au 1er décembre 2025 inclusivement, conformément à l'article 20.2 de la Charte de la Ville de Montréal - GDD # 1256765007

DESCRIPTION

Le mandat du conseiller d'arrondissement du district du Cap Saint-Jacques, Chahi (Sharkie) Tarakjian comme maire suppléant pour la période du 2 décembre 2025 au 1er juin 2026 étant terminé, il y a lieu de le renommer comme maire suppléant pour la période ci-haut mentionnée, soit du 1er juin au 1er décembre 2026 inclusivement.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ne s'applique pas.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle).

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne s'applique pas.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Ne s'applique pas.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jolie CHIZUNGU
Analyste de dossiers

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-05-13

Jean-Francois GAUTHIER
secrétaire d'arrondissement

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louise LEROUX 2
directeur(-trice)-services administratifs en
arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1260443001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Prendre acte et déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 mai 2026.

CONTENU

CONTEXTE

Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 mai 2026.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

S.O,

DESCRIPTION

S.O,

JUSTIFICATION

S.O,

ASPECT(S) FINANCIER(S)

S.O,

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 (objectif 12).
Ce dossier ne s'applique pas aux engagements en changements climatiques ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature de procès-verbaux.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S.O,

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S.O,

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

S.O,

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

S.O,

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alexandra BRETON
conseiller(-ere) en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-05-08

Stephane QUESNEL
chef(fe) de division - urbanisme, permis et inspections (arrondissement)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directeur(-trice)-développement du territoire et études techniques